



PIECES A FOURNIR

- le dossier administratif,
- le certificat médical.

Joignez à ces documents :

- la copie intégrale de votre livret de famille ou extrait d'acte de naissance,
- la copie de votre carte vitale et attestation des droits sécurité sociale,
- la copie de votre carte de mutuelle,
- l'attestation assurance responsabilité civile à demander à votre assureur,
- la copie de la carte d'identité
- la copie des justificatifs des pensions (avec noms des organismes , numéros des pensions et montants)

Éventuellement :

- la copie de l'ordonnance de tutelle ou curatelle,
- la copie de votre carte d'invalidité,
- la copie de votre carte de combattant,
- la copie du contrat obsèques ou dispositions à prendre en cas de décès.

NB : Dossier à retourner au service administratif de l'EHPAD